

Pouvoir organisateur – Intercommunale Parc naturel des Hauts-Pays A.S.B.L.

Rappel

- L’A.S.B.L. Intercommunale Parc naturel des Hauts-Pays est régie par la loi du 22 décembre 1986 relative aux Intercommunales, le décret du Conseil régional wallon du 05 novembre 1987 relatif aux Intercommunales ne dépassant pas les limites de la Région wallonne, modifié par le décret des 5 décembre 1996, 4 février 1999, 7 mars 2001, 18 octobre 2002 et 27 mai 2004, le Décret- programme du 18 décembre 2003 portant sur diverses mesures en matière de fiscalité régionale, de trésorerie et de dette, d’organisation des marchés de l’énergie, d’environnement, d’agriculture, de pouvoirs locaux et subordonnés, de patrimoine et de logement et de la Fonction publique, le Décret du 29 janvier 2004 habilitant le Gouvernement à codifier la législation relative aux pouvoirs locaux et le Décret du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels ;
- Elle fut constituée le 9 juin 1998 et publiée aux annexes du Moniteur belge du 08 avril 1999 et modifiée le 14 novembre 2002.
Les statuts ont été modifiés afin de correspondre aux exigences de la loi du 02 mai 2002.

Coordonnées

Le siège social a été modifié lors de l’Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2005.

Ancien Siège social :	Administration communale Rue Grande, 1 7387 HONNELLES
Nouveau siège social :	Parc naturel des Hauts-Pays Rue de l’Abreuvoir, 1 7387 HONNELLES
Siège administratif :	Parc naturel des Hauts-Pays Rue de l’Abreuvoir, 1 7387 HONNELLES
Téléphone:	00 32 65 46 09 38
Fax :	00 32 65 75 58 48

Site Internet : www.pnhp.be

Email: parcnaturel@pnhp.be

Composition de l'Assemblée générale

M. Luciano D'ANTONIO	M. Marc COOLSAET
M. Francis COLLETTE	M. Yves WAROQUIER
M. Léon COLLART	Mme Micheline LECOMTE
M. Nicolas DUBOIS	M. Jean MICHEZ
Mme Cécile DASCOTTE	M. Patrick GALAZZI
Mme Marie-Luce CARDINAL	M. Jacques MAESSCHALCK
M. Christian CATHERINE	M. Bernard PAGET
Mme Brigitte GALLEZ	M. Bruno DEROUBAIX
Mme Chantal BEUGOMS	M. Christian DRUART
M. Jean-Paul DELHAYE	M. Lucien POUILLE
Mme Patricia LAN	M. Yvon CARION
Mme Annie BIEVELEZ	M. Emile MARTIN
M. Yves GRIGNARD	M. Jean-Michel DIEU
M. Jean-Pierre MOUTON	Mme Sandrine VANDENBERGHE
M. David VOLANT	M. Salvatore MIRAGLIA
M. Jean LIENARD	M. Bernard COULON
M. Claude AMAND	M. Francis LETELLIER
M. Richard DIEU	M. Renaud LORAND
M. Pierre TACHENION	M. Alex TROMONT

Composition du Conseil d'administration

M. Luciano D'ANTONIO	M. Marc COOLSAET
M. Francis COLLETTE	M. Jean MICHEZ
M. Jacques MAESSCHALCK	M. Bernard PAGET
Mme Patricia LAN	M. Christian DRUART
M. Jean-Pierre MOUTON	Mme Annie BIEVELEZ
M. Jean-Paul DELHAYE	Mme Brigitte GALLEZ
M. Emile MARTIN	M. Jean-Michel DIEU
M. Claude AMAND	M. Bernard COULON

M. Pierre TACHENION	M. Renaud LORAND
---------------------	------------------

Composition du Collège des commissaires aux comptes

Mme Chantal BEUGOMS

Mme Carine CRAPPE

Mme Micheline LECOMTE

M. Alain BASILIEN

M. Richard DIEU

M. Philippe SCUTENAIRE

M. David VOLANT

Composition du Bureau

Président : M. Bernard PAGET

Vice-présidents :
1. Mme Patricia LAN
2. M. Marc COOLSAET
3. M. Francis COLLETTE

Secrétaire : Mme Brigitte GALLEZ

Trésorier : M. Jean-Michel DIEU

Activités du Pouvoir organisateur durant l'année 2005

Le Pouvoir organisateur s'est essentiellement occupé de trois gros dossiers :

- La Maison du Parc.
- La finalisation de la signalétique du Parc.
- La modification des statuts de l'ASBL « Parc naturel des Hauts-Pays ».

Commission de gestion du Parc naturel des Hauts-Pays

Rappel

Idem RA 2004

Composition de la Commission de gestion

Idem RA 2004

Composition du Bureau

Idem RA 2004

Activités de la Commission de gestion durant l'année 2005

Comme stipulé dans son plan de gestion, la Commission de gestion du Parc naturel des Hauts-Pays a pour objectifs d'assurer la gestion quotidienne du Parc et de veiller à mettre en œuvre son plan stratégique.

Pour atteindre ses missions, la Commission de gestion dispose de moyens financiers lui étant mis à disposition par le Pouvoir organisateur et par la Région wallonne, avec le soutien de l'Union européenne.

Cette année, aucun changement de fonction n'a été opéré au sein de la Commission de gestion.

On ajoutera qu'elle s'est réunie 5 fois et qu'elle a été particulièrement active lors de manifestations organisées par le Parc, notamment lors de la Journée européenne des Parcs.

Equipe technique

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Madame Sylvie Denis, chargée de la mission pédagogique au sein du Parc, bénéficie d'un contrat à durée déterminée à 19 heures/sem.

De plus, elle disposera d'un contrat à durée indéterminée à partir du 1^{er} janvier 2006.

Fin février, l'Equipe technique du Parc a été complétée par l'arrivée d'une nouvelle Directrice administrative. Ce poste est dorénavant occupé par Mademoiselle Frédérique Yernaux.

A cette même période, le titre de Madame Rose-Marie Flamme a été modifié. Elle est depuis lors chargée de la logistique et de la promotion du Parc naturel des Hauts-Pays.

Composition

Idem RA 2004 sauf :

- Pour FY
- RM = Chargée de mission « promotion et logistique du Parc »
- SD = ½ TPS

Coordonnées

Idem RA 2005 + mail de FY

Gestion du Parc

Maison du Parc

Tout au long de l'année, le Pouvoir organisateur du Parc naturel des Hauts-Pays a été très actif en vue d'assurer l'implantation et l'aménagement la Maison du Parc sur le site du « Château de Bargettes » situé à Roisin.

La Province de Hainaut a pu nous montrer à de multiples reprises tout son enthousiasme quant à la réaffectation de ce bâtiment et son utilité.

Nous espérons bien évidemment que tout ce travail de négociations et de recherches de financements portera ses fruits.

Cela ne sera possible qu'avec une très grande volonté de la part du Parc, de la Province de Hainaut et de la Région Wallonne.



Aménagement du Territoire

Voir avec RM

Sensibilisation et éducation

Expo-jeu « L'énergie est entre nos mains »

La campagne s'inscrivait parfaitement dans l'actualité puisque le 16 février dernier, le Protocole de KYOTO entré en vigueur dans 141 pays. Ces derniers s'engageaient à réduire la pollution au niveau mondial de 5 % d'ici à 2012. La Belgique quant à elle s'est engagée à réduire de 7,5 % ses émissions de gaz à effet de serre dans le même temps.

Dans ce contexte, et afin de poursuivre ses missions d'éducation relative à l'environnement, le Parc naturel des Hauts-Pays avait décidé de financer intégralement pour les communes affiliées une animation interactive sur le thème de l'énergie.

Cette animation s'est effectuée via une exposition ludique conçue par l'A.S.B.L. ENVIRONNEMENT ET DÉCOUVERTES (Ciply) : « L'Energie est entre nos mains ».

L'expo-jeu comprenait différents panneaux, jeux géants et tables d'expérimentation et permettait de sensibiliser les enfants à la problématique de l'énergie. Tout en s'amusant, les enfants découvraient les différentes sources d'énergie existantes, les façons de produire de l'énergie et de l'économiser, la nocivité de l'utilisation excessive de certaines sources d'énergie pour l'environnement et pour la santé, les énergies renouvelables du futur, ...



Public cible :

- Elèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années de l'enseignement primaire.

Les séances de sensibilisation eurent lieu :

- A Honnelles (Administration communale de Honnelles) ;

Du lundi 21 février au vendredi 25 février 2005.

Entités concernées : DOUR, HONNELLES, QUIEVRAIN.

- A Quévy (Maison du peuple de Bougnies) ;

Du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2005.

Entités concernées : QUEVY, FRAMERIES, COLFONTAINE.

Enfin, une documentation complète et un dossier pédagogique étaient fournis à chaque enseignant afin qu'il puisse à nouveau développer le thème de l'énergie dès le retour en classe et ainsi prolonger l'activité.

Bilan de la sensibilisation : environ 500 élèves ont visité cette exposition.

Sensibilisation et Education

Les animations pédagogiques au sein des écoles du Parc naturel des Hauts-Pays

Depuis le début de l'année 2005, un kit d'animations pédagogiques a été mis à la disposition des enseignants du Parc naturel des Hauts-Pays. Il comporte différents modules : Découverte du PNHP ; Découverte de l'écosystème forêt ; Le sol, milieu vivant ; Les secrets de la malle Déchets ; Mon Ami le Paysage ; Zoom sur le monde des Champignons ; Nos amis protégés (rapaces et chauves-souris) ; L'Or Bleu ; Vous avez dit Biodiversité ?... Concrètement, des animations ont été réalisées, à la demande, au sein des établissements scolaires. Elles étaient accompagnées de valises didactiques (matériel, vidéocassette...) et comportaient des activités de terrain et en classe.

a) Les secrets de la malle Déchets

Ecoles concernées :

- Ecole communale de Blaugies.
- Ecole communale de Petit-Dour.
- Athénée Royal de Dour – section primaire.

Public cible : les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années de l'enseignement primaire et les élèves de 3^e maternelle.

L'animation comportait différentes phases :

Représentations mentales du concept « Déchet » chez les enfants, définition du mot déchets, rôles des emballages et grand jeu du tri sélectif des déchets. La collecte des déchets et leurs différentes destinations, le recyclage des déchets, le parc à conteneurs... étaient aussi abordés.

En outre, quelques principes simples d'éco-consommation (cartable vert, campagne « A toi de jouer ») étaient dispensés. L'attention était aussi portée sur les problèmes d'incivisme liés aux déchets (feux de jardin, dépôts sauvages). Enfin, l'accent général était mis sur l'éco-citoyenneté.



Au total, **108 élèves** ont bénéficié de cette sensibilisation à la thématique « Déchets ».

b) A la rencontre de nos amis protégés : les rapaces et chauves-souris

Ecole concernée :

- Ecole communale fondamentale de Sars-la-Bruyère.

Public cible : les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années de l'enseignement primaire (20 élèves).

L'animation ludique comprenait 5 parties :

- *Les chauves-souris :*

Qu'est-ce qu'une chauve-souris ? Les espèces présentes en Wallonie, mode de vie (comportement alimentaire, locomotion, gîtes et nichoirs, utilités...)

Jeux.

- *Les rapaces :*

Trier et classer les rapaces sur base d'observation, techniques de chasse, les chaînes alimentaires impliquant un rapace, dissection d'une pelote de réjection...

- *Les menaces sur la biodiversité :*

Jeu : « Nos amis protégés ».

- *Les actions de l'homme en faveur de la nature :*

Opération Combles et Clochers, lois de protection, trucs et astuces pour biodiversifier la cour d'école, le jardin...

- *Synthèse :*

Projection d'une cassette vidéo éducative.

A la fin de l'animation, chaque enseignant recevait un dossier pédagogique « Parc naturel des Hauts-Pays » et un dossier sur le sujet était distribué aux élèves.





c) La forêt en automne

Ecole concernée :

- Lycée Marguerite Bervoets section primaire (1^{re} et 2^e) ; 42 élèves.

Parallèlement aux activités menées à la ferme PYPE-LIEVENS de Montignies-sur-Roc, le Parc naturel des Hauts-Pays assurait les activités de découverte de la nature dans le cadre d'une « journée d'exploration » organisée par l'école Marguerite Bervoets de Mons.

A partir du site Emile Verhaeren, l'occasion était donnée de réaliser une balade en forêt reliant le buste du poète au célèbre Caillou-qui-Bique.

Différents thèmes furent abordés : les parties de l'arbre, la vie des arbres, les manifestations de l'automne (mécanisme de la chute des feuilles et cycle de la matière, observation de champignons, fruits des bois de saison...), les relations alimentaires en forêt...

La légende du Caillou-qui-Bique fut aussi expliquée ainsi que l'origine et la nature du poudingue.

Enfin, une attention particulière était accordée à l'éco-citoyenneté et au respect du milieu forestier.



d) Les champignons

Ecole concernée :

- Ecole communale d'Erquennes section maternelle ; 17 élèves

L'animation a débuté par une cueillette de champignons dans le bois. La diversité des espèces de champignons fut mise en évidence ainsi que les parties qui les composent.

Une approche sensorielle du monde des champignons était aussi au programme ainsi que la mise en exergue des particularités de certaines espèces.

De retour en classe, plusieurs jeux furent testés : « Puzzles », « Où vivent-ils ? », « Le panier des champignons comestibles », « De drôles de champignons ».

Les élèves réalisèrent également une sporée.

Des documents pédagogiques furent distribués aux institutrices et les enfants reçurent une synthèse écrite.



e) Le sol, milieu vivant

Ecole concernée :

- Ecole communale de Sars-la-Bruyère ; 15 élèves (P3 à P6)

Cette animation a débuté par une sortie de terrain permettant l'observation et l'identification des composants de la litière et de l'humus, la récolte d'animaux du sol (observation dans des pots loupes et classification en fonction du nombre de pattes) et la mise en évidence des horizons du sol. De retour en classe, de nombreux jeux et expériences furent réalisés : extraction de la pédofaune par l'appareil de Berlese-Tullgren, observation au binoculaire des acariens et collemboles, jeu des terriers de mammifères, découverte de la cage à lombrics... L'animation se termina par l'explication du cycle de la matière et la diffusion d'un film didactique.



Sensibilisation et Education

Participation au Projet européen Objectif Nature

Le projet européen Objectif Nature a pour but une éducation au Territoire et à l'Environnement. Il s'inscrit dans une stratégie d'éducation au Développement Durable.

Dans ce cadre, le Parc naturel des Hauts-Pays a accueilli sur son territoire 300 enfants français, répartis en 6 journées complètes d'animation.

A cette occasion, une animation inédite a été mise sur pied. Elle s'intitule « Fabrique-moi un village » et a pour but de sensibiliser les enfants de 5 à 8 ans à la notion de village (particularités, atouts...), au respect de la nature, à la découverte et la conservation du patrimoine, à l'éco-citoyenneté...

Selon la philosophie générale du projet, des réunions de préparation pour les enseignants français ont été réalisées afin d'assurer un bon déroulement des sorties Nature.

Notons encore que ce projet fait l'objet d'une évaluation rigoureuse et que les excursions pédagogiques sont suivies d'une large exploitation lors du retour en classe.



Sensibilisation et Education

Participation aux Journées Fermes Ouvertes en Wallonie

Les 25 et 26 juin derniers, le Parc a participé aux Journées Fermes Ouvertes en Wallonie. Les activités ont eu lieu au sein de la ferme de Monsieur et Madame PYPE à Montignies-sur-Roc. Un stand de découverte du Parc y était monté. Par ailleurs, des informations et conseils relatifs au jardin au naturel, au compostage des déchets organiques, à l'éco-consommation... étaient dispensés et des animations destinées aux enfants étaient réalisées. Parmi celles-ci, « Une pomme pour mon Environnement » connut un large succès.



Sensibilisation et Education

Semaine de la Mobilité

Le Parc naturel des Hauts-Pays a participé pour la première fois à la Semaine de la mobilité et ce, en collaboration avec la commune de Colfontaine.

Les activités proposées par le Parc naturel des Hauts-Pays furent diversifiées :

- Stand Parc naturel des Hauts-Pays.
- Informations pour les enseignants : comment créer un plan de déplacements scolaires, listes des associations qui peuvent aider les instituteurs dans la démarche, idées d'animations pédagogiques sur la sécurité routière, dossiers pédagogiques « Mobilité » et carnets de l'élève, posters didactiques, CD-roms, associations actives dans l'apprentissage du vélo, de la signalisation routière et des principes de sécurité à respecter, guide du ramassage scolaire à vélo...
- Jeux « Les photos qui parlent », « Les slogans accrocheurs », « Les infos chocs ».

Buts : 1. faire découvrir les impacts environnementaux et sociaux du trafic automobile ainsi que les conséquences sur la santé du citoyen
2. faire découvrir des pistes pour une mobilité durable (se déplacer malin).
- Jeu : « La diversité des moyens de transports » : photos à classer : « écologique » ou « polluant ».
- Fresque « Mobilité vue par les enfants » : les enfants complètent les fiches « Mobilité » (avantages des voitures, inconvénients, les alternatives écologiques) en réalisant des dessins. Ceux-ci sont exposés au fur et à mesure sur un grand panneau.
- Jeu « Mobilité » et Jeu « Rues libres » en démonstration.
- Elaboration d'une charte du parfait cycliste ou charte à illustrer.
- Diffusion d'une vidéocassette (ex. « Autant Savoir » : Cela roulera mieux demain ; Bruxelles cela bouche...).
- Enquête : comment les enfants se rendent-ils à l'école ? Détermination du moyen de transport dominant. Et si on changeait les habitudes ? Discussion-débat.

Une trentaine de personnes (enfants et adultes) participèrent à ces activités.



Sensibilisation et Education

Jeu de piste « Sur les traces d'Emile Verhaeren »

A l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance d'Emile Verhaeren, le Parc naturel des Hauts-Pays a élaboré un grand jeu de piste intitulé « Sur les traces d'Emile Verhaeren ».

Ce jeu (qui se déroulait le samedi 1^{er} octobre sur l'esplanade du musée Emile Verhaeren à Roisin de 14H00 à 17H00) concernait les enfants de 8 et 14 ans.

A travers une quarantaine de questions et un circuit aux alentours du site de Bargette, l'équipe du Parc naturel a emmené les participants à la rencontre du grand poète belge dont on fêtait, cette année, le 150^e anniversaire de naissance.

Parmi les défis proposés, on trouvait la reconstitution de puzzles Emile Verhaeren, la création de poème, la recherche d'informations sur différents supports, le décodage d'indices, la reconstitution de poèmes au départ du circuit des pierres, la recherche d'un mot-mystère grâce à une grille de mots croisés...

Les gagnants reçurent également un « colis-surprise » lors de cet après-midi d'aventures.

Par l'intermédiaire de ce jeu qui a réuni 17 participants, le Parc naturel des Hauts-Pays a développé ses missions de sensibilisation à la culture.





Sensibilisation et Education

Journée « Place aux enfants »

Le Parc naturel des Hauts-Pays a participé pour la seconde fois à la journée Place aux Enfants (15 octobre 2005).

Au programme, on trouvait :

- La présentation du Parc naturel des Hauts-Pays : localisation, missions, actions...
- L'animation de différents stands :
 - Le sol, milieu vivant :
Extraction de la pédofaune (appareil de Berlèze Tullgren), observation de la faune dans des pots loupes (iules, cloportes...) puis au binoculaire (acariens et collemboles).
 - Les fruits d'automne et boîte de la forêt :
Jeu des associations.
 - Quelques roches du Parc naturel des Hauts-Pays :
Identification, expériences.
 - Les champignons :
Classification, réalisation d'une sporée.
 - Panier du Terroir et de l'Artisanat du Parc naturel des Hauts-Pays :
Présentation des produits.
 - Les déchets (tri, recyclage, éco-consommation) :
Jeu du tri, jeu de l'éco-consommateur.
- La découverte du site Internet du parc : www.pnhp.be

- La distribution d'une farde d'information Parc naturel des Hauts-Pays.

Cette activité a permis de sensibiliser 39 enfants aux différentes composantes citées ci-dessus.



Sensibilisation et Education

Le Week-end du Bois

Les 14, 15 et 16 octobre 05 a eu lieu pour la première fois dans toute la Wallonie le Week-end du Bois.

Ce week-end du Bois visait différents objectifs :

- Sensibiliser le grand public à la forêt et au bois au travers d'initiatives pédagogiques, ludiques, festives, récréatives et artistiques.
- Mettre en évidence le savoir-faire et les compétences de la filière bois.
- Provoquer des rencontres sur le thème du bois et de la forêt.

Dans ce cadre, le Parc naturel des Hauts-Pays a organisé, en collaboration et à la demande de la commune de Frameries, des activités pédagogiques autour des thèmes « arbres » et « forêts ».

Ainsi, les élèves ont eu l'occasion de découvrir les circuits de promenades du Parc naturel des Hauts-Pays sur l'entité de Frameries, apprendre à reconnaître différents arbres grâce aux feuilles, à l'écorce...

En outre, différents jeux étaient proposés :

- Jeu des « associations » : arbres-ruits et enveloppes-feuilles.
- Jeu « La vie des arbres ».
- Jeu « Je calcule l'âge d'un arbre » et « Je mesure la hauteur des arbres ».
- Jeu de mimes : « Les utilisateurs de la forêt ».
- Jeu « Les concepts forestiers ».
- Jeu « Les relations alimentaires en forêt ».
- Jeu « Danger-Pas Danger » basé sur les menaces qui pèsent sur le milieu.

Ecoles concernées :

- Ecole communale de Sars-la-Bruyère (19 élèves de la 1^{re} à la 6^e prim.).
- Ecole communale du Champ Perdu (28 élèves de la 1^{re} à la 6^e prim.).
- Ecole du Centre d'Eugies (19 élèves de 1^{re} et 2^e prim.).

Notons encore que le Parc naturel des Hauts-Pays a également participé au montage et à l'animation de l'exposition « La Nature, la Faune, la Flore » qui s'est tenue dans les locaux de l'école communale de Sars-la-Bruyère de 10 à 17 H du 13 au 16 octobre 2005.



Sensibilisation et Education

Semaine de l'Arbre

Pour la deuxième année consécutive, le Parc naturel des Hauts-Pays a participé à la semaine de l'Arbre et ce, en collaboration avec la commune de Quévy et la Région wallonne.

Plusieurs activités étaient organisées :

- Stand « informatif » :

Livres sur la détermination des arbres et arbustes de nos régions, dossiers pédagogiques relatifs aux arbres, à la forêt, posters, brochures explicitant les caractéristiques du noisetier.

- Stand « ludique » :

- *Jeu des associations* : les enfants devaient associer le nom de l'arbre, la feuille, le fruit...
- *Jeu « Qui suis-je ? »* : carte d'identité des arbres.
- *Les parties de l'arbre* : approche sensorielle.
- *La vie des arbres* (nutrition, respiration, photosynthèse, chute des feuilles...).
- *Mécanisme de la décomposition de la litière* (appareil de Berlèze-Tullgren), cycle de la matière.
- *Notion de biodiversité.*
- *Jeu « Qui mange qui ? »* (relations alimentaires en forêt).
- *Jeu des utilisateurs de la forêt* : rôles d'une forêt.
- *Jeu des travaux forestiers* : gestion forestière.
- *Jeu « Danger – Pas danger »* : menaces qui pèsent sur le milieu.
- *Code du bon promeneur en forêt.*

- Stand « Parc naturel des Hauts-Pays » :

Information du grand public concernant les missions et activités du parc naturel.



Sensibilisation et Education

Spectacle « Kyoto Mon Amour »

Le 26 octobre 2005 eut lieu la représentation du spectacle KYOTO, Mon Amour au Centre culturel de Dour. Il s'agissait d'un spectacle sur l'environnement, le développement durable, les impacts du changement climatique sur les populations du Nord et du Sud. Ce spectacle était interprété par la troupe du Théâtre du Copion et l'association Asmade du Burkina Faso et était destiné aux élèves de troisième secondaire de l'Athénée Royal de Dour.

La même représentation théâtrale eut également lieu le 25 novembre à l'Athénée Royal de Quiévrain et visait à sensibiliser les élèves de 2^e et 3^e secondaires.

Bilan de la sensibilisation : **environ 360 élèves. C'EST PLUS !!! A VERIF.**

AJOUTER PHOTOS

Sensibilisation et Education

Jeu de l'oie

L'équipe technique du Parc a élaboré un jeu de l'oie afin de sensibiliser de manière ludique les jeunes au concept de Parc naturel. Ce jeu comporte différentes rubriques : personnages célèbres, artisanat et produits du terroir, folklore et traditions, généralités, dangers, nature, agriculture, patrimoine, environnement... et peut être testé, sur simple demande, au sein des écoles du Parc.



Sensibilisation et Education

Bibliothèque didactique

L'équipe technique du Parc naturel des Hauts-Pays constitue actuellement une bibliothèque didactique rassemblant livres, brochures, cassettes, CD-roms... traitant de divers thèmes : nature, environnement (eau, air, déchets, énergie, bruit, changements climatiques...), patrimoine, agriculture... Ces outils didactiques sont à la disposition des enseignants ayant une activité éducative sur le territoire du parc ou toute autre personne intéressée et peuvent être consultés sur rendez-vous.

Sensibilisation et Education

Actions pédagogiques diverses

Outre ces divers projets pédagogiques, on notera :

- La réalisation d'une maquette didactique « Compostage des déchets organiques à domicile ».
- La proposition du Parc naturel des Hauts-Pays aux écoles de participer à la campagne Coren « Ecoles pour Demain ».
- Le partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie quant à la location des valises pédagogiques « Le village en bandoulière ».

Sensibilisation et Education

Foires et salons

Au cours de l'année 2005, la Commission de gestion s'est chargée d'assurer la présence d'un stand du Parc naturel des Hauts-Pays lors de manifestations locales et régionales diverses.

De nombreuses personnes ont ainsi pu être sensibilisées au concept de Parc naturel et à ses raisons d'être.

Toute son utilité, ses particularités et ses richesses ont ainsi pu être étalées grâce à divers moyens visant à la découverte du Parc ; panneaux de présentation du Parc naturel des Hauts-Pays et de ses missions principales, brochures promotionnelles, concours « découverte du Parc », fiches explicatives du travail réalisé par le Parc, photos, présentations PowerPoint, mise à disposition du site Internet du Parc, jeux,...

Evènements	Dates	Lieux
Grand prix de Dour (jogging populaire)	13 février 2005	Dour
Finale de la Lotto Cross Cup	14 février 2005	Dour
Printemps des artisans	22, 23 et 24 avril 2005	Montignies-sur-Roc
Fermes ouvertes en Wallonie	25 et 26 juin 2006	Montignies-sur-Roc
Foire de Libramont (stand de l'Association des Parcs Naturels de Wallonie)	30 juillet 2005	Libramont
Fête de la moisson	07 août 2005	Erquennes
Fête de la moisson à l'ancienne	20 et 21 août 2005	Blaregnies
Honnelles se découvre	9, 10 et 11 septembre	Montignies-sur-Roc
Semaine de la mobilité	18 septembre 2005	Warquignies
Jeu de piste « Sur les traces d'Emile Verhaeren »	01 octobre 2005	Roisin
Week-end du bois	15 et 16 octobre 2005	Sars-la-Bruyère
Semaine de l'arbre	26 novembre 2005	Asquillies



Sensibilisation et éducation

Séminaires, tables rondes et conférences

Au cours de l'année 2005, le Parc naturel des Hauts-Pays a participé à plusieurs séminaires, tables rondes et conférences sur des thèmes variés :

- Le développement et l'utilisation des énergies vertes.
- La biodiversité maintenant ou jamais ?
- L'histoire de la bataille de Malplaquet.
- Les actions du Centre Culturel de Colfontaine.
- Réflexions sur le fonctionnement et le rôle des Parcs naturels régionaux de France.
- Les procédures à respecter en terme de marchés publics.
- Bois et habitat : regards croisés.
- Comment aménager en ménageant la nature.

La participation du Parc naturel des Hauts-Pays à ce type d'activités est toujours très enrichissante.

En effet, à travers leurs intérêts, elles permettent souvent l'échange d'expériences, de problématiques, d'idées ou de points de vue.

Une description complète de ces activités est reprise dans le tableau ci-après.

Evènements	Thématiques	Dates	Lieux
Séminaire	Bois et habitat : regards croisés	18 mars 2005	Namur
Conférence	Aménager en ménageant la nature	21 mars 2005	Namur
Conférence	L'histoire de la bataille de Malplaquet	23 mars 2005	Frameries
Conférence	Les énergies vertes	29 mars 2005	Autreppe
Soirée-débat	Biodiversité, maintenant ou jamais plus?	21 avril 2005	Roisin
Conférence de presse	Présentation des activités du Centre Culturel de Colfontaine	23 août 2005	Pâturages
Séminaire	Clôture des journées européennes des Parcs naturels régionaux de France – réflexions sur leurs fonctionnements et rôles	07 octobre 2005	Le Quesnoy
Séminaire	Les procédures à respecter en terme de marchés	28 octobre 2005	Mâcon

Sensibilisation et éducation

Journée européenne des Parcs - 24 mai 2005 à Roisin

Chaque année, un Parc naturel wallon organise, pour la Wallonie, la journée européenne des Parcs, en collaboration avec l'Association des Parcs naturels de Wallonie (APNW).

Cette année le Parc naturel des Hauts-Pays a décidé de prendre en main l'organisation de cet évènement, sous l'accord de l'APNW.

Les journées européennes des Parcs sont célébrées depuis 1999 dans plusieurs pays européens.

Elles ont toujours lieu le 24 mai, date choisie en commémoration à la date de création du 1^{er} Parc naturel européen, Parc fondé le 24 mai 1909 en Suède.

Elles permettent aux différents acteurs des Parcs naturels (Equipes techniques des Parcs, Commissions de gestion, Pouvoirs organisateurs, communes, ministères, ...) de se retrouver et d'aborder, ensemble, des expériences et problématiques rencontrées ainsi que des projets réalisés au travers d'un thème précis.

Le thème retenu cette année était celui du « paysage ».

Depuis quelques décennies, de plus en plus de personnes s'intéressent au paysage et, plus globalement, à l'environnement. Ce phénomène peut s'expliquer par différents facteurs : mutations territoriales liées à l'industrialisation, à la multiplication de constructions d'autoroutes, à l'extension du bâti ; simplification de l'espace agricole, mutation des rapports de l'homme à la terre...

De plus l'aspect de « paysage » est parfois perçu différemment par chacun d'entre nous, d'où le sens ambigu et varié que peut prendre le concept !

Les conférences, tables rondes et débats ont ainsi pu être très riches et diversifiés.

L'occasion était également idéale pour aborder les liens qu'il existe entre agriculture et paysage, expliciter la qualité des paysages des Parcs naturels wallons et faire part des multiples projets à développer en matière de paysage au sein de ces territoires ruraux.

La journée européenne s'est déroulée comme suit : l'avant-midi a consisté en une série de conférences portant sur le thème du « paysage ». Après cette matinée de réflexions, nos hôtes ont pu profiter d'un repas bien mérité ! Ensuite, ils partirent à la découverte des richesses de notre Parc sous la houlette de quelques bons connaisseurs de la région !



Programme complet de la journée européenne des Parcs :

- 9h00 – 9h30** **Accueil**
- 9h30 – 9h40** **Accueil**, Pierre TACHENION, Président de la Commission de gestion du Parc naturel des Hauts-Pays et Bernard PAGET, Président du Pouvoir organisateur du Parc naturel des Hauts-Pays
- 9h40 – 9h50** **Introduction**, Roger HENNEUSE, Président de l'Association des Parcs naturels de Wallonie
- 9h50 – 10h05** **Ecologie, paysage et partenariat dans les territoires paysagers à gérer**, Jacques STEIN, Directeur ai, Direction de la Nature, Ministère de la Région Wallonne
- 10h05 – 10h20** **Paysage : essai d'approche des dynamiques des paysages ruraux**, Marc CLIGNEZ, Président du Conseil Scientifique et Technique du Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne
- 10h20 – 10h35** **Des projets paysagers au sein du Parc naturel des Plaines de l'Escaut : cohérence et transversalité**, Daniel BRAGARD, Cellule d'Assistance architecturale et paysagère au Parc naturel des Plaines de l'Escaut.
- 10h35 – 10h50** **Les paysages naturels**, Frédérique YERNAUX, Directrice administrative du Parc naturel des Hauts-Pays
- 10h50 – 11h05** **L'Intérêt de rédiger une charte paysagère**, Florence FRANCARD, Conseillère en Urbanisme et Aménagement des territoires au Parc naturel Haute-Sûre et Forêt d'Anlier
- 11h05 – 11h20** **Les retombées des projets européens sur les paysages**, Stéphanie TERREN, Sven PLATTES et Emmanuel VLIEGEN, Chargés de missions du Parc naturel Hautes Fagnes-Eiffel.
- 11h20 – 11h35** **Paysage et développement territorial**, Mireille DECONINCK de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP)
- 11h35 – 12h00** **Espace questions - réponses**
- 12h00 – 12h10** **Conclusion** par un représentant du Ministre André ANTOINE, Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial
- 12h10 – 12h20** **Conclusion** par Vincent PEREMANS, chef de Cabinet Adjoint Ruralité et Nature, au Cabinet du Ministre Benoit LUTGEN.
- 12h20 – 14h30** **Repas**
- 14h30 - 18h30** **Visites de terrain**
 Découverte du village de Roisin (RGSBR, règlement général sur les bâtisses en site rural), visite commentée par Patrick ROUSSILLE, Directeur Fonctionnaire Délégué à la DGATLP, Direction du Hainaut |
 Visite commentée du Parc naturel des Hauts-Pays en car : découverte des différents paysages
 Visite de la Brasserie de Blaugies avec dégustation.
- 18h30** **Retour à la salle de conférence**

Cette année, l'Association des Parcs naturels de Wallonie, en collaboration avec notre Parc, avait décidé de précéder la journée européenne du 24 mai par une demi-journée technique réservée principalement aux Equipes techniques des Parcs.

Ce rendez-vous technique a permis aux employés des différents Parcs naturels wallons de mieux se connaître et de traiter de problématiques ou d'intérêts communs en vue de faire progresser les Parcs au sein de la Région Wallonne.

Cette demi-journée du 23 mai s'est déroulée comme suit :

9h30	Accueil
10h00 - 11h15	Début des tables rondes 1, 2 et 3
11h15 - 12h30	Début des tables rondes 4, 5 et 6
12h30	Verre de l'amitié et buffet froid du terroir

Les sujets des tables rondes étaient les suivants:

Table ronde 1

Les paysages au sein des Parcs naturels : aspect de la protection de l'environnement et de la conservation de la nature.

Table ronde 2

Les paysages au sein des Parcs naturels : approche pédagogique.

Table ronde 3

L'organisation d'échanges techniques dans le cadre du 20ème anniversaire du Décret relatif aux Parcs naturels wallons.

Table ronde 4

L'amélioration de la signalétique.

Table ronde 5

Le développement du tourisme vert au sein des Parcs.

Table ronde 6

L'aspect de l'intégration paysagère dans l'aménagement du territoire.

Sensibilisation et éducation

Promenades thématiques

Deux promenades thématiques ont été organisées durant l'année 2005.

Remarque : le Parc naturel des Hauts-Pays a toujours fait appel à des personnes spécialisées dans les domaines traités en vue d'assurer une bonne qualité d'animation de ces promenades.

Thèmes	Dates	Public cible
Promenade « nature-géologie » dans le bois de Colfontaine.	04 juin 2005	Grand public
L'agriculture et la gestion de l'espace rural au sein du Parc naturel des Hauts-Pays.	25 juin 2005	Grand public

Description des promenades :

- *Promenade « nature-géologie » dans le bois de Colfontaine :*

Le samedi 4 juin 2005, le Parc naturel des Hauts-Pays a organisé une promenade Nature-Géologie dans le Bois de Colfontaine, en collaboration avec la Société Royale « Les Naturalistes de Mons et du Borinage » et « La Fondation des Sciences de la Terre et de la vie du Jardin Géologique d'Obourg ».

Le Professeur Charlet et Monsieur Lepage sont ainsi devenus nos guides d'un jour.

Le Professeur Charlet s'est chargé d'animer la partie « géologie » de la promenade (découverte de la vallée du ruisseau de Colfontaine, faille du midi, cave de l'ermite,...).

Monsieur Lepage a quant à lui assuré l'animation de la partie « botanique » et a ainsi emmené la quinzaine de participants à la découverte de la flore locale.



- *Promenade « agriculture et gestion de l'espace rural », organisée à Angre :*

Le samedi 25 juin 2005, une visite basée sur le thème « agriculture et gestion de l'espace rural » a été organisée par le Parc naturel des Hauts-Pays en collaboration avec l'ASBL Espace rural.

Au cours de cette promenade, différents aspects de l'optimisation de la biodiversité en zone agricole ont été abordés.

En effet, depuis quelques années maintenant, la prise de conscience de la composante environnementale au sein des exploitations agricoles est de plus en plus importante. De nouveaux acteurs ont fait leur apparition au sein de l'espace rural et avec eux de nouvelles demandes ont vu le jour.

C'est ainsi que le rôle environnemental des exploitations agricoles s'est développé au cours de la dernière décennie.

Il est à savoir que des législations encourageant les agriculteurs à mettre en place certains aménagements d'accueil de la faune et de la flore sauvage existent.

Grâce à l'installation de ces éléments au sein des parcelles agricoles, la faune sauvage y trouve des zones d'abris, de nourrissage et de reproduction au sein de vastes étendues de culture. De plus, le placement réfléchi de ces structures permet une meilleure connectivité des zones naturelles, permettant une meilleure circulation des espèces.

Au cours de cette promenade, différents dispositifs tels que les tournières enherbées, les tournières en bord de cours d'eau ou encore les jachères « faune sauvage » ont été présentés de façon concrète.

D'autres notions telles que l'écologie du paysage, le maintien de haies ainsi que la législation relative aux sites Natura 2000 ont également été abordées lors de la visite.

Sensibilisation et éducation

Conférences et séance d'information organisées par le Parc

Dans le courant du mois d'avril 2005, le Parc naturel des Hauts-Pays a organisé une conférence de presse en vue de se présenter globalement et de valoriser ses actions.

Certains membres du Parc ont ainsi pu commenter toutes les activités développées par le Parc durant l'année 2004 et celles prévues pour l'année 2005.

Plus tard, dans le courant des mois d'août et de septembre, le Parc a entamé un cycle de conférences destiné au grand public. Un ciblage particulier au niveau des agriculteurs avait cependant été opéré.

Deux thèmes ont ainsi pu être analysés : les mesures agri-environnementales, et la gestion des nitrates et la problématique de la qualité de l'eau.

Début septembre, une séance d'information a été organisée à l'Institut d'Enseignement Supérieur Alexandre André, Haute-Ecole située à Saint-Ghislain (IESAA).

Elle a consisté en une présentation générale du Parc, de ses limites, de son fonctionnement, de ses rôles, etc...

Cette conférence était adressée aux élèves de 1^e année de baccalauréat en tourisme, option gestion.

Pour l'année 2006, la Commission de gestion souhaite multiplier les informations auprès du personnel et des élus des pouvoirs locaux.

Tableau récapitulatif :

Thèmes	Dates	Public cible
Actions 2004 et 2005 du Parc.	18 avril 2005	Presse et grand public
Les mesures agri-environnementales.	12 et 19 août 2005	Grand public avec attention particulière aux agriculteurs
La gestion des nitrates et la problématique de la qualité de l'eau.	30 août et 20 septembre 2005	Grand public avec attention particulière aux agriculteurs
Le Parc naturel des Hauts-Pays : présentation générale, actions du Parc, rôles,...	03 novembre 2005	Elèves de 1 ^e graduat en tourisme, option gestion

Sensibilisation et éducation

Signalétique

Début d'année 2005, le Parc naturel des Hauts-Pays a reçu toutes les autorisations nécessaires en vue de procéder à l'installation de ses 17 panneaux d'information le long de ses accès majeurs.

Suite à cela, le Pouvoir organisateur du Parc a tout d'abord veillé à la bonne fabrication des panneaux.

Aussitôt la fabrication terminée, la firme chargée de l'ensemble des travaux a procédé à la pose des panneaux (début mai 2005).

Cette réalisation a été effectuée dans le but de sensibiliser la population à l'existence du Parc naturel et de lui donner une meilleure visibilité. Elle a également cherché à favoriser l'image d'un tourisme local de qualité.

Visualisation des panneaux :

Chaque panneau est constitué d'une double face et se présente comme suit :

AJOUTER DESSINS PANNEAUX

Sensibilisation et éducation

Journal du Parc

Cette année, le Parc naturel des Hauts-Pays a conçu deux nouvelles éditions du Journal du Parc : le Journal N°5 et le N°6.

Tiré à 36.000 exemplaires, ce périodique a continué à être diffusé en toutes boîtes dans les 6 communes reprises sur le territoire du Parc naturel.

Ces deux nouvelles éditions ont été régulièrement distribuées lors de foires, salons ou autres manifestations auxquelles le Parc a pris cours.

Elles sont téléchargeables à partir du Site Internet du Parc : www.pnhp.be

Les rôles du Journal du Parc sont multiples. Il permet d'informer la population sur la vie du Parc naturel, sur son actualité et bien d'autres choses.

Les thèmes abordés sont divers : actions développées par le Parc, échanges, conseils, promotion d'activités locales,...

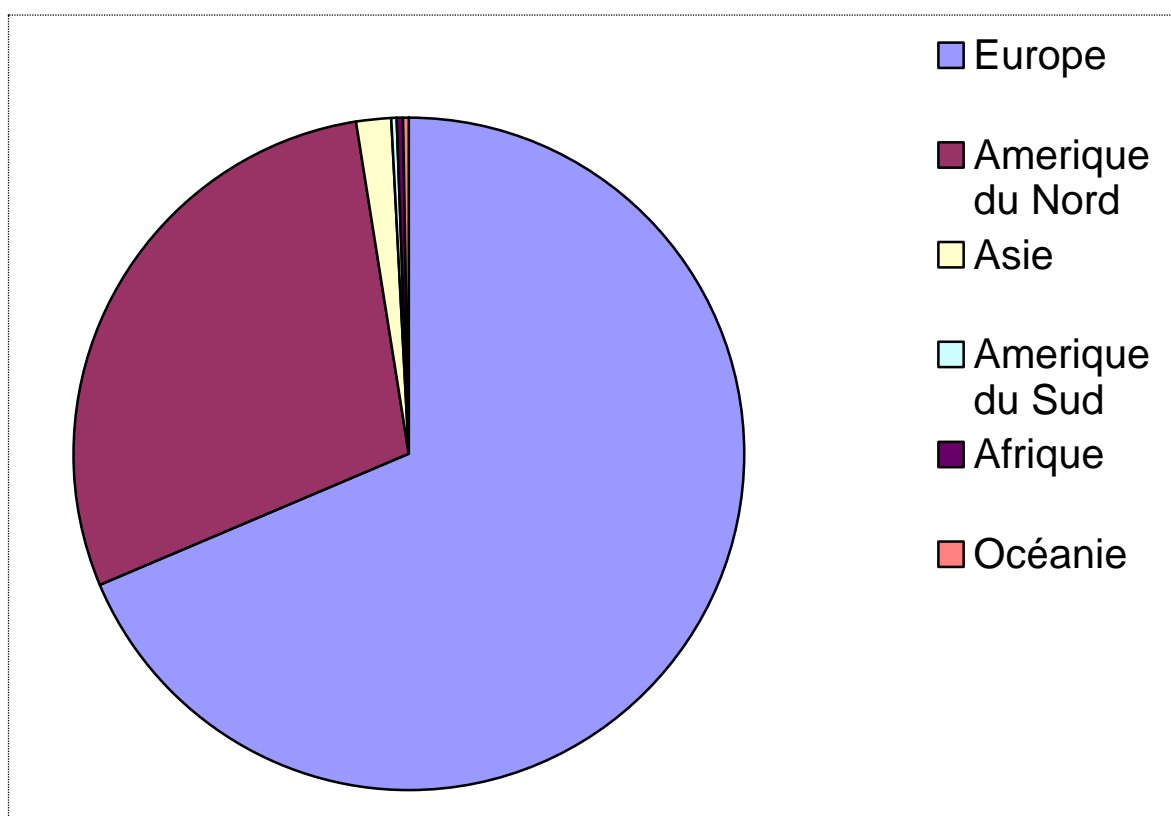
Notons cette année, la création d'une nouvelle rubrique intitulée « PARC ACADEMY ». Cet espace a pour buts d'informer les plus jeunes (enfants de 7 à 12 ans) sur différents sujets environnementaux, de proposer de mener des expériences, de participer à des jeux et concours, de relever des défis... Il s'agit donc d'un contact interactif. Les participants furent récompensés via des colis-surprises.

Sensibilisation et Education

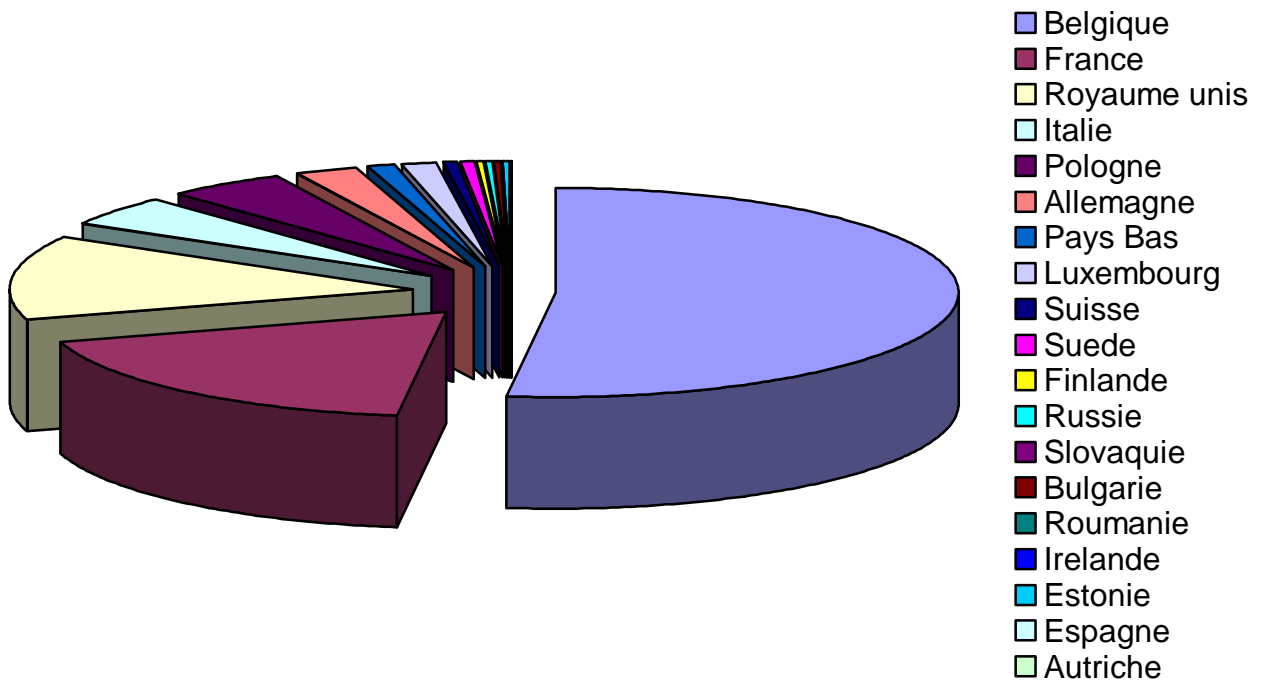
Site Internet

Le site Internet a été créé pour maintenir la population informée de nos activités et inviter les allochtones à venir découvrir notre région et ses richesses.

Origines des visites :

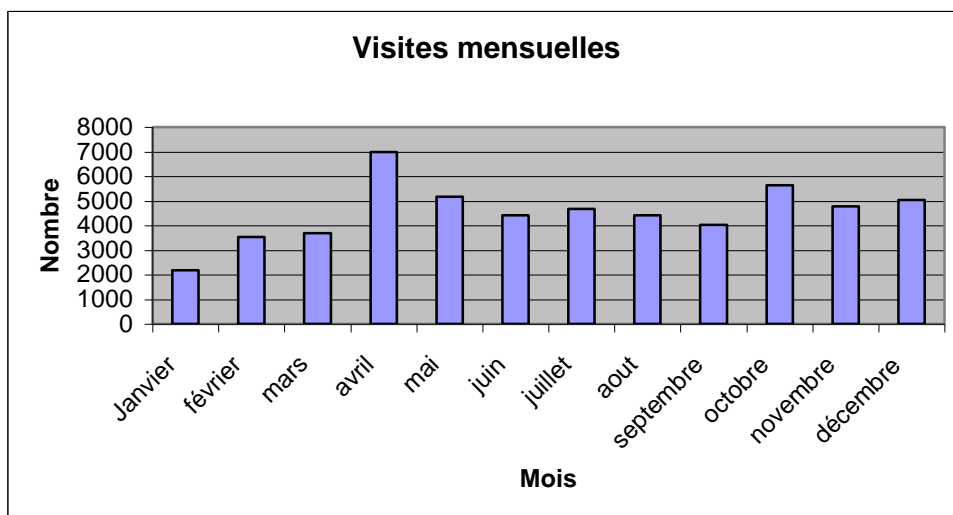


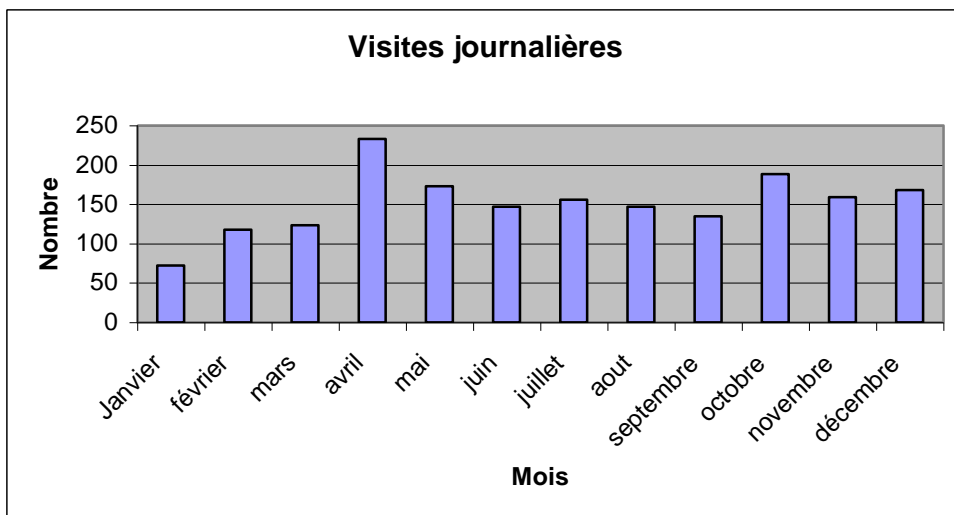
Provenances de visites européennes :



Sans cesse en évolution, notre site est relativement bien visité.

Côté actualité, retenons la création d'une page « Bonnes adresses » qui ne laisse sûrement pas nos visiteurs indifférents !





Grâce à notre site Internet, notons également le développement croissant du nombre d'abonnés à notre newsletter ainsi que l'augmentation d'échanges divers entre Parc et associations locales et régionales.

Protection de la Nature et de l'Environnement

Travail sur les zones d'intérêt biologique du Parc naturel et propositions de gestion

Une série de zones de grand intérêt biologique sont mises en évidence dans le plan de gestion du Parc naturel des Hauts-Pays.

Dans le cadre de sa mission « Conservation de la nature », le Parc naturel est particulièrement attentif à l'état de ces zones ainsi qu'à leur conservation. C'est pourquoi, il se donne pour objectif d'exploiter tous les moyens nécessaires en vue de mieux les gérer et les aménager en conciliation avec les propriétaires des terrains concernés.

Ces sites ont été choisis selon des critères de richesse botanique, faunistique ou parce qu'ils participent au maillage écologique ou interviennent dans le réseau écologique réalisé à l'initiative de la Province de Hainaut. D'autres ont été choisis pour leur caractère didactique.

Ces zones sont caractéristiques de différents milieux : le paysage bocager, les prairies, humides, etc.

Fin de cette année, l'Equipe technique du Parc a mené un travail consistant à repérer exactement les zones concernées afin de pouvoir établir un détail des parcelles cadastrales en vue de contacter les propriétaires.

Plus tard, des propositions d'aménagement leur seront soumises et s'ils acceptent, les travaux d'aménagement pourront commencer avec l'aide d'entreprises spécialisées et éventuellement de bénévoles motivés.

Les aménagements en question ont pour but de conserver le caractère particulier des différents milieux et de renforcer le maillage écologique et le paysage bocager qui tend à disparaître peu à peu.

Ces travaux concernent principalement l'entretien et la plantation des saules têtards, la mise en place de haies et l'entretien ou la gestion des haies existantes.



Inventaire et détail des vergers de la commune de Honnelles dans le cadre d'une étude sur la Chouette chevêche (*Athene noctua*)

La Chouette chevêche est avec la Chouette effraie (*Tyto alba*), la chouette la plus connue du grand public.

Une approche de la dynamique des populations de cette espèce au sein de la commune de Honnelles passe inévitablement par l'étude de son milieu de vie.

La Chevêche d'Athéna peuple les milieux ouverts ou semis-ouverts, parsemés de vieux arbres lui offrant des cavités lui permettant de s'abriter et de se reproduire.

Les vergers et en particulier les vergers d'âge mûr, représentent donc un biotope répondant tout à fait à ses exigences. C'est pour cette raison que la Chevêche d'Athéna est l'une des espèces phare des vieux vergers.

Les alignements d'arbres taillés en têtard (saules, frênes, chênes ou autres) et les anfractuosités des vieux bâtiments peuvent également lui offrir un gîte commode.

Le recensement des vergers a été effectué à l'aide du SIG du Parc naturel ainsi que de cartes IGN au 10/000 et d'une fiche type de terrain.

Les principales caractéristiques qui ont été mises en évidence sont le nombre total de fruitier par parcelle, les différentes essences, la circonférence des troncs à 1,50 mètres du sol, la présence de cavités, l'âge approximatif des arbres et le parasitisme éventuel, par le gui par exemple.

- Les premières conclusions que l'on peut tirer de ces observations sont les suivantes :
- Les vergers existants sont souvent vieux et non entretenus.
- Lorsque les arbres dépérissent ils sont souvent supprimés et ne sont que rarement remplacés.
- Lorsqu'il y a remplacement, les moyennes tiges voire les basses tiges prennent souvent la place des variétés à hautes tiges.
- La présence de cavités est assez rare.
- Les pommiers dominent largement suivis par les pruniers et les cerisiers. Ensuite viennent les poiriers, les noyers, ainsi qu'un très faible pourcentage de châtaigniers.



Vieux verger de hautes tiges à Onnezies.

La suite de l'étude consistera en une approche la plus réaliste possible de l'effectif des Chouettes chevêches au sein de la commune de Honnelles. Celle-ci passera par l'utilisation d'une technique ayant déjà fait ses preuves dans plusieurs études relatives à l'espèce ; il s'agit de la méthode dite de la repasse, qui consiste en une diffusion du chant du mâle de chevêche

en différents points du secteur considéré en espérant obtenir une réponse des individus présents. Cette technique permet d'identifier jusqu'à 90% de la population réellement en place.

Ces résultats seront recoupés avec les données concernant l'occupation du sol disponibles grâce au SIG du Parc naturel, en accordant une attention toute particulière à la présence de haies et d'arbres têtards.

Des propositions d'aménagement ou de gestion des sites occupés ou qui pourraient l'être seront également faites.

Protection de la Nature et de l'Environnement

GIHM

SIG

Présentation générale des circuits de promenade Natura 2000

Le parc naturel des Hauts-Pays compte trois sites Natura 2000.

Fin 2004, le Parc a pu bénéficier d'une subvention de la Région Wallonne en vue de développer le volet conservation de la nature de son plan de gestion. Grâce à cela, une étude a pu être réalisée en vue de créer des circuits de promenade Natura 2000.

Le Parc compte désormais deux circuits de promenade qui cheminent le « Haut-Pays des Honnelles » d'une part et le « Bois de Colfontaine » et la « Vallée de la Trouille » d'autre part.

Ces parcours mettent en évidence la richesse et la diversité des zones Natura 2000. Le promeneur peut y découvrir une faune et une flore exceptionnelle et être également sensibilisé à la fragilité de ces milieux.

Description des circuits :

- *Le circuit de la Forêt de Colfontaine et de Sars-la-Bruyère :*

Situé au sud-ouest de Mons dans le Parc Naturel des Hauts-Pays, ce circuit relie les sites Natura 2000 de la forêt de Colfontaine et de la Vallée de la Trouille tout en arpentant les 4 communes de Frameries, Colfontaine, Quévy et Dour.

Ce parcours est constitué de trois boucles d'une longueur respective de l'ordre de 10 km, 11 km et de 13,5 km.

Les boucles A et B ont toutes deux pour point de départ le Pavillon des Chasseurs, monument classé de la Région wallonne. Les circuits sillonnent la forêt de Colfontaine. La boucle B, proche de la France, s'ouvre sur le Parc Naturel de l'Avesnois. La boucle C emprunte une portion du GR 129J. Elle permet de relier le site Natura 2000 de la forêt de Colfontaine à celui de la Vallée de la Trouille.

- *Le circuit des Honnelles :*

Situé à proximité de la frontière franco-belge, au centre du triangle Mons, Maubeuge et Valenciennes, ce circuit, constitué de 3 boucles (4km, 13km et 15,5 km) et centré sur le site Natura 2000 du Haut-Pays des Honnelles, offre un parcours total de 32,5 km

Il parcourt également les communes de Honnelles et Quiévrain.

La boucle A parcourt le bois d'Audregnies et Montignies-sur-Roc. Elle peut être parcourue seule ou avec l'extension de la boucle B.

Cette dernière, dont le point de départ est à Onnezies, traverse le bois de Rampemont. La boucle C permet de découvrir le bois du Caillou-qui-Bique et passe par le village de Roisin.

Depuis fin 2005, le Parc possède des prospectus « Promenades Natura 2000 » décrivant parfaitement les itinéraires et richesses des différents circuits.

Dans le courant de l'année 2006, ces fascicules seront téléchargeables à partir du site Internet du Parc.

Le Parc réfléchira également à la création d'un balisage pour ces promenades.

Protection de la Nature et de l'Environnement

Projet du Parc, volet conservation de la nature

En 2005, la Région wallonne a de nouveau décidé d'octroyer une subvention aux Parcs naturels pour mettre en œuvre le volet conservation de la nature de leur plan de gestion. Cette année ce sont les sites d'intérêt biologique qui sont concernés (restauration de milieux, plantations,...) dans le contexte du maillage et du réseau écologiques. C'est dans cette optique que le Parc naturel des Hauts-Pays a introduit un projet auprès du Ministère de la Région wallonne. Fin 2005, ce projet a été accepté. Le travail de terrain pourra donc débuter en 2006.

Description du projet :

De nombreux documents attestent que pendant des siècles le bassin de la Haine et ses régions limitrophes étaient occupés par des prairies entrecoupées de ruisseaux bordés d'alignements d'arbres, en particulier de saules traités en têtard.

Le territoire du Parc naturel des Hauts-pays est concerné, localement, par ce paysage.

L'évolution de l'agriculture avec l'agrandissement des parcelles a fait progressivement disparaître ce type de milieu. Aujourd'hui, il reste dans le Parc naturel quelques beaux alignements d'arbres têtards qui sont peu ou pas entretenus et qui sont voués à la disparition si un entretien n'est pas réalisé à court terme. De plus, en raison d'un réseau hydrographique dense (en particulier les bassins des Honnelles et de la Trouille) dont les cours d'eau sont encore largement bordés de prairies, la plantation d'alignements de saules à traiter en têtard est proposée.

Par ailleurs des mares devraient être entretenues et aménagées (dégagement d'un excès de végétation aquatique, reprofilage des berges, plantation des abords,...).

Enfin, des petites aulnaies et/ou aulnaies-frênaies alluviales existent au bord de ruisseaux. Elles sont souvent dégradées (envahissement par des espèces nitrophiles, par les ronces,...) et ont perdu une partie de leur intérêt biologique.

Le projet qui a été introduit à la Région wallonne vise à la plantation d'alignements de saules, à l'entretien et la restauration de saules têtards et de mares ainsi qu'à la restauration d'aulnaies-frênaies alluviales.

Il s'intègre dans l'amélioration du réseau et du maillage écologiques (dont la cartographie et la caractérisation ont été réalisées et sont en cours d'actualisation) qui constituent, par l'intermédiaire de son Système d'Information Géographique, un outil important pour la gestion du milieu naturel du Parc naturel des Hauts-Pays.



Les actions entreprises :

Ces actions s'inscrivent dans le plan de gestion du Parc ainsi que dans son diagnostic stratégique.

Elles sont complémentaires à la mise en œuvre de projets (européens, régionaux,...) tels que le réseau Natura 2000 et visent à assurer progressivement, sur le territoire du Parc, un réseau d'habitats et de corridors pour des éléments de la faune et de la flore.

En ce qui concerne la partie d'alignements de saules têtards, les espèces visées sont des oiseaux (en particulier, la chouette chevêche) et des invertébrés (en particulier, des coléoptères longicornes). Pour ce qui est des mares, ce sont des invertébrés aquatiques (y compris les odonates), des vertébrés (oiseaux, batraciens,...) et la flore qui sont concernés.

Enfin, pour la partie aulnaie-frênaie, la végétation sera la principale bénéficiaire de l'opération (en particulier la restauration de reliques de cariçaies), l'entomofaune devrait elle aussi bénéficier de ces travaux.

Le suivi biologique après travaux sera assuré et les données seront intégrées dans le S.I.G. du Parc.

Les actions proposées seront menées essentiellement en territoire privé. Pour en assurer la pérennité, une convention morale liant le propriétaire, l'occupant et le Parc naturel des Hauts-Pays sera signée. Elle permettra de garantir le maintien des plantations et la participation à l'entretien.

Les principales actions proposées concernant :

- la plantation de saules et de frênes à traiter en têtard (à Quévy-le-Grand, Angre, Roisin, Givry,...);
- l'entretien et la restauration d'alignements de saules existants (à Angre, Quévy-le-Grand,...);
- la restauration d'une mare et d'une zone humide (à Givry, Angreau,...);
- la restauration d'une aulnaie-frênaie et d'une cariçaie (à Quévy-le-Grand,...);
- l'entretien de mares et d'aulnaies-frênaies.

Développement économique et rural

Le GR 129J

Pour rappel, en 2004, le Parc naturel a travaillé en collaboration avec l'A.S.B.L. Sauvegarde des voies lentes et du patrimoine naturel et les responsables des GR sentiers, à la création d'un nouveau GR (sentiers de grande randonnée) reliant le GR 122 et le GR 129.

Ce nouveau GR, désormais dénommé « GR129 J », traverse le Parc naturel sur toute sa longueur.

Suite aux diverses autorisations de balisage, ce dernier a pu être réalisé au printemps 2005.

L'itinéraire et les cartes du GR 129J sont actuellement disponibles sur le site www.grsentiers.org.

Dans le courant de l'année 2006, des promenades seront organisées par le Parc en vue de permettre aux participants de parcourir l'entièreté de ce GR et de découvrir le Parc naturel de part en part.

Développement économique et rural

Valorisation des produits de terroir

Le Parc a continué à assurer la valorisation de ses nombreux produits du terroir notamment grâce à son site Internet. En effet, une page « Bonnes adresses » a vu le jour cette année. Cette rubrique présente les artisans de bouches et d'art mais aussi les établissements d'hébergement et de restauration situés sur le territoire du Parc.

De plus, le Parc ne manque pas de soutenir et de promouvoir les activités de ses artisans, notamment lors de leurs portes ouvertes, lors de la remise de récompenses,...

De nombreux produits du terroir ont également été offerts lors de concours et autres événements et ce, au grand plaisir des heureux gagnants !

Partenariats

A FAIRE

Plan stratégique 2006

AXE I. GERER LE PARC NATUREL

1.1. Animer les organes de gestion.	<ul style="list-style-type: none">➤ Organiser et animer les réunions du Pouvoir organisateur, de la Commission de gestion et de la Sous-Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (SCATU).➤ Animer les groupes de travail « agriculture » et « conservation de la nature ».
1.2. Assurer la gestion et l'animation du Parc au quotidien.	<ul style="list-style-type: none">➤ Acquérir et aménager une maison du Parc.➤ S'adjoindre la collaboration de personnes-ressources.➤ Multiplier les réunions de travail au sein de l'Equipe technique.➤ Assurer une formation continue du personnel.
1.3. Acquérir des financements en vue de développer des projets.	<ul style="list-style-type: none">➤ Poursuivre les démarches nécessaires auprès des autorités concernées.

AXE II. CONSERVER LA NATURE

2.1. Préserver et améliorer la qualité des cours d'eau et de leurs berges.	<ul style="list-style-type: none">➤ Coordonner le projet Interreg relatif à la gestion de la Haine Méridionale et développement des projets sur notre Parc (GIHM).
2.2. Assurer une gestion adéquate des zones de grand intérêt biologique.	<ul style="list-style-type: none">➤ Intégrer la prise en compte du réseau écologique dans les politiques sectorielles.➤ Développer un projet en partenariat avec la Région Wallonne.
2.3. Œuvrer en faveur de la préservation de la faune et la flore locales.	<ul style="list-style-type: none">➤ Réaliser des aménagements adaptés à certaines espèces.
2.4. Initier à une philosophie patrimoniale	<ul style="list-style-type: none">➤ Sensibiliser la population aux éléments naturels qu'elle côtoie quotidiennement.➤ Développer des initiatives citoyennes en vue de conserver la nature.

2.5. Promouvoir des méthodes de gestion plus respectueuses de la nature.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contacter les gestionnaires de l'espace (communes, agriculteurs, particuliers,...) en vue de proposer des aménagements ou des modes de gestion respectueux de la nature (fauche tardive, plantation de haies,...)
--	---

AXE III. ŒUVRER POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
--

3.1. Veiller à la protection des eaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer l'axe du projet GIHM prévu à cet effet.
3.2. Veiller à conscientiser la population à l'importance d'une bonne gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir les initiatives de ramassage des dépôts sauvages. ➤ Développer la communication et l'information à ce sujet.
3.3. Soutenir les démarches volontaires visant à la protection de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager et guider les agriculteurs désireux de concilier activité de production et protection de l'environnement.
3.4. Développer notre Système d'Information Géographique (SIG).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre à jour et compléter notre SIG.

AXE IV. ASSURER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE
--

4.1. Développer une politique d'aménagement du territoire intégrée et cohérente.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordonner les réunions de la SCATU du Parc.
4.2. Sensibiliser au respect du cadre de vie et au patrimoine.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une charte paysagère. ➤ Participer au travail réalisé par l'ADESA.
4.3. Participer à la création du pré-Ravel.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir la réaffectation de l'ancienne ligne de chemin de fer 98A.

AXE V. BASER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL SUR LES POTENTIALITES ENDOGENES

5.1. Soutenir le secteur agricole dans une perspective de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre à disposition des agriculteurs des moyens humains et les informations nécessaires en matière de mesures agri-environnementales, biodiversité,...
5.2. Promouvoir les ressources locales.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les produits du terroir lors

	<p>de foires et salons.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des brochures de promotion des producteurs, artisans, établissements d'hébergement et de restauration de la région. ➤ Les valoriser sur le site Internet. ➤ A partir du site, créer la rubrique « recette du mois ».
5.3. Développer un tourisme diffus de découverte dans une perspective de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancer les circuits de promenade Natura 2000. ➤ Valoriser les parcours de promenade et les activités existantes. ➤ Assurer la promotion du territoire et de ses potentialités (naturelles, architecturales, historiques, folkloriques,... ➤ Promouvoir les manifestations organisées par le Parc ou autres associations locales. ➤ Concevoir la partie graphique du jeu de l'oie.
5.4. Renforcer l'identité culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valoriser les manifestations culturelles existantes. ➤ Diffuser un agenda des manifestations du Parc.

AXE VI. SENSIBILISER, EDUQUER ET COMMUNIQUER

6.1. Développer et créer des outils de sensibilisation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compléter la bibliothèque didactique (achat de livres, CD-roms, K7) ➤ Acheter du matériel didactique en vue de constituer des valises thématiques ➤ Améliorer et équiper le stand du Parc ➤ Créer des plaquettes de sensibilisation et autres documents informatifs ➤ Créer de nouvelles animations pédagogiques ➤ Dans le cadre du suivi du dossier concernant l'acquisition et l'aménagement de la Maison du Parc : cadrer les aménagements notamment sur la sensibilisation.
6.2. Développer une communication interne et externe.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser et diffuser le Journal du Parc n°7 et 8. ➤ Actualiser le site Internet. ➤ Préparer un comptoir-présentoir de brochures, cartes et autres documents du Parc.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les contacts avec la presse. ➤ Dans la cadre du suivi du dossier concernant l'acquisition et l'aménagement de la Maison du Parc : développer une réflexion en vue de faire de ce lieu un pôle de communication interne et externe.
<p>6.3 . Sensibiliser à la protection de la nature, de l'environnement, du patrimoine ; être en démarche active vers le Développement Durable (DD).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des animations pédagogiques dans les établissements scolaires repris sur le territoire du Parc. ➤ Réaliser des circuits de découverte du Parc, en car et pour les jeunes. ➤ Réaliser des activités de sensibilisation extra-scolaires auprès des mouvements de jeunes (scouts, maisons de quartier...). ➤ Réaliser des activités de sensibilisation destinées aux adultes (promenades...). ➤ Développer des cycles de conférences. ➤ Collaborer avec les communes affiliées et la Région Wallonne pour participer à la Semaine de l'Arbre, Semaine de la Mobilité, Place aux Enfants, week-end du Bois... ➤ Collaborer avec des structures ou associations qui participent à la Journée Mondiale de l'Eau, de la Biodiversité, du DD... ➤ Associer les écoliers aux projets de conservation de la nature ou protection de l'environnement du Parc (plantation d'arbres, mise en place de nichoirs...). ➤ Participer à des projets Nord-Sud (EX. Ici-Aqui). ➤ Diffuser des éco-conseils auprès de la population.
<p>6.4. Développer l'image de marque et la notoriété du Parc naturel des Hauts-Pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir des lots récompenses (pots loupes, jeux de cartes, éventails didactiques...). ➤ Acquérir des « gadgets » de promotion (porte-clés, bics, sacs en toile, boîtes à tartines...). ➤ Sensibiliser les élus communaux et le personnel communal au Parc. ➤ Sensibiliser les responsables provinciaux et le personnel provincial

	<p>au Parc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans la cadre du suivi du dossier concernant l'acquisition et l'aménagement de la Maison du Parc : tenir compte de la visibilité du lieu ainsi que de sa promotion.
--	---

AXE VII. SUSCITER DES PARTENARIAT ET DES COLLABORATIONS
--

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer des partenariats avec les acteurs économiques et associatifs du Parc et de ses alentours. ➤ Collaborer avec les autres Parcs naturels de Wallonie. ➤ Collaborer avec le Parc naturel régional de l'Avesnois. ➤ Collaborer avec des associations actives dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement (Fondation Nicolas Hulot, ASBL Environnement et Découvertes, Coren, Réseau Idée, CRIE, Natagora,...). ➤ Collaborer avec des associations actives dans le domaine de l'aménagement du territoire. ➤ Participer aux réunions et actions de l'Association des Parcs Naturels de Wallonie. ➤ Collaborer avec la Région Wallonne en vue de développer un projet visant à la conservation de la nature. ➤ Développer les contacts avec des structures actives dans la gestion des déchets (Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire, Division Nature et Forêt,...). ➤ Faire reconnaître notre intercommunale par le Commissariat Général au Tourisme. ➤ Poursuivre les contacts avec la Province de Hainaut et la Région Wallonne dans le cadre du dossier concernant la Maison du Parc.
--	--

Annexe 1 : schéma de synthèse de fonctionnement du Parc naturel des Hauts-Pays

Idem RA 2004

**Annexe 2 : Rapport de la Sous-Commission de l'Aménagement du
Territoire et de l'Urbanisme (SCATU)**